

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE MONTCET EN DATE DU 26 JANVIER 2023**

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-six janvier, le Conseil Municipal de Montcet, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Franck TARPIN Maire, à 19h à la Salle Communale, en session ordinaire.

Convocation du 20 janvier 2023

Présents :

MM. : TARPIN – DURAND – MOISSON – MEURENAND– NAULET – PACCOUD;

Mmes : BARRE-LOPES - PERRAUD - DAMIDAUX – BOUCHET –LEBLANC-PAGE - GIORIA

Absents : Mmes : PASQUET

M. : MAITRE

A été désignée secrétaire : Mme GIORIA

**ORDRE DU JOUR**

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Délibérations :
  - Modification du tableau des emplois
- Questions diverses :
  - Voirie : chemin des vignes décision du plan de circulation
  - Etat des lieux salle des fêtes et vaisselle
  - Investissements 2023-2024
  - Autres questions diverses

-----

Approbation du procès-verbal de la séance précédente du 15 Décembre 2022 = 12 pour

- Délibérations :
  - Modification du tableau des emplois secrétaire de Mairie : Laetitia SABELLI passe d'un 20h hebdomadaire à un 25h = 12 pour

Questions diverses :

- Voirie :

Chemin des vignes : la mise en place du sens interdit a provoqué de fortes contestations. Après en avoir longuement discuté, le conseil décide de délibérer définitivement.

Plusieurs solutions sont proposées :

1. Revenir à une circulation à double sens, avec limitation à 30km/heure et le stop au bout du chemin des Bénitiers : 5 Pour / 5 Contre / 2 abstentions
2. Sens unique comme à ce jour : 2 Pour / 8 Contre / 2 abstentions
3. Sens interdit sauf riverain : 4 Pour / 6 Contre / 2 abstentions

Délibération en faveur de la proposition n°1 avec interdit au plus de 3.5 T sauf bus et engins agricoles.

- Salle des fêtes

Faire un état des lieux de la vaisselle puis envisager de mettre en place un forfait pour la location vaisselle

Peut-on envisager que l'employé communal est en charge la mise à disposition puis la vérification de la vaisselle lors de locations.

- Le village :

Plateforme au cœur du village pour faire ralentir les véhicules, une douzaine de mètres en attendant le devis.

Vitesse dans le village, se renseigner pour un radar invisible pour constater la vitesse réelle des usagers.

Discussion sur la limitation à 30km / heure dans le village

Devant la boulangerie création d'un passage piétons mais en discussion pour une plateforme

Discussion sur les passages piétons en relief effet « trompe l'œil ».

- Investissement 2023-2024 :

Projet à évoquer lors du prochain conseil avec des devis.

Nouveau logo de la mairie : en attente de devis.

Devis table de ping-pong à installer sur le plateau sportif : 1200 € TTC chez Décathlon.

Remplacement de l'éclairage école/cantine/garderie et mairie par des ampoules LED pour un total de 7000 €.

Fin de la séance : 21 h 15

Prochain conseil : 23/03/2023